

Fiche de données de sécurité
selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 27.03.2026 Numéro de version 3.1 (remplace la version 3.0)

Révision: 27.03.2026

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit: **Bouche-Pores Aqua**

Code du produit: 7036, 7037

**1.2 Utilisations identifiées
pertinentes de la substance
ou du mélange et utilisations
déconseillées**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

**Emploi de la substance / de
la préparation**

Peinture

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Producteur/fournisseur: Osmo Holz und Color GmbH & Co. KG
Affhüppen Esch 12
D-48231 Warendorf

**Service chargé des
renseignements:**

Département sécurité de produit
Tel.: +49 (0) 251 / 692 - 188
Fax: +49 (0) 251 / 692 - 462
e-mail: helmut.starp@osmo.de

**1.4 Numéro d'appel
d'urgence**

numéro ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59
Centrale d'appel de détresse de poison Berlin (24h): +49 (0) 30 / 30686 790
Consultation en anglais et allemand.
Tox Info Suisse Numéro d'urgence 24h/24: 145
(de l'étranger : +41 44 251 51 51)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le

règlement (CE) n° 1272/2008 Le produit n'est pas classifié selon le règlement CLP.

Indications complémentaires: Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

2.2 Éléments d'étiquetage

Pictogrammes de danger néant

Mention d'avertissement néant

Mentions de danger néant

Conseils de prudence P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102 Tenir hors de portée des enfants.

Indications complémentaires: EUH208 Contient mélange de: 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 247-500-7]; 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 220-239-6] (3:1), 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one. Peut produire une réaction allergique.

(suite page 2)

Fiche de données de sécurité
selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 27.03.2026 Numéro de version 3.1 (remplace la version 3.0)

Révision: 27.03.2026

Nom du produit: Bouche-Pores Aqua

(suite de la page 1)

2.3 Autres dangers

EUH210 Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

Contient des produits biocides: 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one, mélange de: 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 247-500-7]; 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 220-239-6] (3:1)

Toujours porter un masque de protection pendant le ponçage.

Les mesures de prudence habituelles doivent être observées en cas de manipulation de produits chimiques.

Résultats des évaluations PBT et vPvB**PBT:** Non applicable**vPvB:** Non applicable**RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants****3.2 Mélanges****Description:** Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.**Composants dangereux:**

CAS: 34590-94-8 EINECS: 252-104-2 Reg.nr.: 01-2119450011-60	(2-méthoxyméthylethoxy)propanol substance pour laquelle il existe, en vertu des dispositions communautaires, des limites d'exposition sur le lieu de travail	≤2,5%
CAS: 5131-66-8 EINECS: 225-878-4 Numéro index: 603-052-00-8 Reg.nr.: 01-2119475527-28	3-butoxy-2-propanol Flam. Liq. 3, H226; Skin Irrit. 2, H315; Eye Irrit. 2, H319	≤2,5%

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité
selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 27.03.2026 Numéro de version 3.1 (remplace la version 3.0)

Révision: 27.03.2026

Nom du produit: Bouche-Pores Aqua

(suite de la page 2)

CAS: 2634-33-5 Reg.nr.: 01-2120761540-60	1,2-benzisothiazol-3(2H)-one Acute Tox. 2, H330; Eye Dam. 1, H318; Aquatic Acute 1, H400; Aquatic Chronic 1, H410; Acute Tox. 4, H302; Skin Irrit. 2, H315; Skin Sens. 1A, H317 ATE: LD50 oral: 450 mg/kg LC50 / 4h inhalatoire: 0,21 mg/l Limite de concentration spécifique: Skin Sens. 1A; H317: C ≥ 0,036 %	≥ 0–≤ 0,035 %
CAS: 55965-84-9 EINECS: 220-239-6	mélange de: 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 247-500-7]; 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 220-239-6] (3:1) Acute Tox. 3, H301; Acute Tox. 2, H310; Acute Tox. 2, H330; Skin Corr. 1C, H314; Eye Dam. 1, H318; Aquatic Acute 1, H400 (M=100); Aquatic Chronic 1, H410 (M=100); Skin Sens. 1A, H317, EUH071 Limites de concentration spécifiques: Skin Corr. 1C; H314: C ≥ 0,6 % Skin Irrit. 2; H315: 0,06 % ≤ C < 0,6 % Eye Dam. 1; H318: C ≥ 0,6 % Eye Irrit. 2; H319: 0,06 % ≤ C < 0,6 % Skin Sens. 1A; H317: C ≥ 0,0015 %	≥ 0–< 0,00025 %

SVHC

Non applicable

Indications complémentaires: Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.**RUBRIQUE 4: Premiers secours****4.1 Description des mesures de premiers secours****Remarques générales:** Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.**Après inhalation:** Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.

Après contact avec la peau: Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.
 En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.
 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

Après contact avec les yeux: Rincer les yeux, sous l'eau courante, pendant plusieurs minutes, en écartant bien les paupières.

Après ingestion: Rincer la bouche.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés Pas d'autres informations importantes disponibles.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité
selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 27.03.2026 Numéro de version 3.1 (remplace la version 3.0)

Révision: 27.03.2026

Nom du produit: Bouche-Pores Aqua

(suite de la page 3)

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1 Moyens d'extinction****Moyens d'extinction:**

Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.

Produits extincteurs**déconseillés pour des****raisons de sécurité:**

Aucun connu.

5.2 Dangers particuliers**résultant de la substance ou****du mélange**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

5.3 Conseils aux pompiers**Équipement spécial de****sécurité:**

Aucune mesure particulière n'est requise.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1 Précautions individuelles,****équipement de protection et****procédures d'urgence****Pour les non-secouristes**

Porter un vêtement personnel de protection.

Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée.

Pour les secouristes

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

6.2 Précautions pour la**protection de****l'environnement**

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

6.3 Méthodes et matériel de**confinement et de nettoyage:**

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel).

Éliminer la matière collectée conformément au règlement.

Eau chaude additionnée de produit nettoyant

6.4 Référence à d'autres**rubriques**

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1 Précautions à prendre****pour une manipulation sans****danger**

Éviter le contact avec la peau et les yeux.

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité
selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 27.03.2026 Numéro de version 3.1 (remplace la version 3.0)

Révision: 27.03.2026

Nom du produit: Bouche-Pores Aqua

(suite de la page 4)

Mesures générales de protection et d'hygiène:

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
Au travail, ne pas manger, ni boire, ni fumer, ni priser.
Ne pas introduire de chiffons imbibés de produit dans les poches du pantalon.

Préventions des incendies et des explosions:

Aucune mesure particulière n'est requise.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités**Stockage:****Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:**

Aucune exigence particulière.

Indications concernant le stockage commun:

Pas nécessaire

Autres indications sur les conditions de stockage:

Protéger contre le gel.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1 Paramètres de contrôle****Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:****CAS: 34590-94-8 (2-méthoxyméthylethoxy)propanol**

VLEP	Valeur à long terme: 308 mg/m ³ , 50 ppm risque de pénétration percutanée
------	---

DNEL**CAS: 34590-94-8 (2-méthoxyméthylethoxy)propanol**

Oral	DNEL Verbraucher (Langzeit - systemische Effekte)	36 mg/kgKG/Tag
Dermique	DNEL Verbraucher (Langzeit - systemische Effekte)	121 mg/cm ²
Inhalatoire	Travailleurs (chronique - effet systémique)	308 mg/m ³
	DNEL Verbraucher (Lanzzeit - systemische Effekte)	37,2 mg/m ³

CAS: 5131-66-8 3-butoxy-2-propanol

Oral	DNEL Verbraucher (Langzeit - systemische Effekte)	12,5 mg/kgKG/Tag
Dermique	DNEL Arbeitnehmer (Langzeit - systemische Effekte)	52 mg/kgKG/Tag
	DNEL Verbraucher (Langzeit - systemische Effekte)	22 mg/cm ²
Inhalatoire	Travailleurs (chronique - effet systémique)	147 mg/m ³
	DNEL Verbraucher (Lanzzeit - systemische Effekte)	43 mg/m ³

CAS: 2634-33-5 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one

Dermique	DNEL Arbeitnehmer (Langzeit - systemische Effekte)	0,966 mg/kgKG/Tag
----------	--	-------------------

(suite page 6)

Fiche de données de sécurité
selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 27.03.2026 Numéro de version 3.1 (remplace la version 3.0)

Révision: 27.03.2026

Nom du produit: Bouche-Pores Aqua

(suite de la page 5)

Inhalatoire	DNEL Verbraucher (Langzeit - systemische Effekte)	0,345 mg/cm ²
	Travailleurs (chronique - effet systémique)	6,81 mg/m ³
	DNEL Verbraucher (Lanzzeit - systemische Effekte)	1,2 mg/m ³
CAS: 55965-84-9 mélange de: 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 247-500-7]; 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 220-239-6] (3:1)		
Oral	DNEL Verbraucher (Langzeit - systemische Effekte)	0,09 mg/kgKG/Tag
	DNEL Verbraucher (AKUT - systemische Effekte)	0,11 mg/kgKG/Tag
	Inhalatoire DNEL Arbeitnehmer (Langzeit - lokale Effekte)	0,02 mg/m ³
	DNEL Verbraucher (Langzeit - lokale Effekte)	0,02 mg/m ³

PNEC**CAS: 34590-94-8 (2-méthoxyméthylethoxy)propanol**

PNEC eau de mer	1,9 mg/l
PNEC eau douce	19 mg/l
PNEC sédiment (eau douce)	70,2 mg/kg
PNEC sédiment (eau de mer)	7,02 mg/kg
Plancher PNEC	2,74 mg/kg
Station d'épuration PNEC	4.168 mg/l
livraison interrompue	190 mg/l

CAS: 5131-66-8 3-butoxy-2-propanol

PNEC eau de mer	0,0525 mg/l
PNEC eau douce	0,525 mg/l
PNEC sédiment (eau douce)	2,36 mg/kg
PNEC sédiment (eau de mer)	0,236 mg/kg
Plancher PNEC	0,16 mg/kg
Station d'épuration PNEC	10 mg/l

CAS: 55965-84-9 mélange de: 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 247-500-7]; 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 220-239-6] (3:1)

PNEC eau de mer	0,00339 mg/l
PNEC eau douce	0,0039 mg/l
PNEC sédiment (eau douce)	0,027 mg/kg
PNEC sédiment (eau de mer)	0,027 mg/kg
Plancher PNEC	0,01 mg/kg

Remarques supplémentaires: Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

8.2 Contrôles de l'exposition**Contrôles techniques****appropriés**

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

(suite page 7)

Fiche de données de sécurité
selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 27.03.2026 Numéro de version 3.1 (remplace la version 3.0)

Révision: 27.03.2026

Nom du produit: Bouche-Pores Aqua

(suite de la page 6)

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle**Mesures générales de protection et d'hygiène:**

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.
Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.
Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.
Ne pas inhaler les gaz, les vapeurs et les aérosols.
Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.
Au travail, ne pas manger, ni boire, ni fumer, ni priser.
Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Protection respiratoire:

N'est pas nécessaire si la pièce dispose d'une bonne ventilation.
Utiliser un appareil de protection respiratoire uniquement en cas de formation d'aérosol ou de brouillard.
Utiliser un masque respiratoire autonome et à épuration d'air parfaitement ajusté, conforme aux normes en vigueur, si l'évaluation du risque le requiert.

Protection des mains:**Matériau des gants**

Pas nécessaire
Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

Pour le contact permanent, des gants dans les matériaux suivants sont appropriés:

Caoutchouc nitrile
Épaisseur du matériau recommandée: $\geq 0,4$ mm
Pour le mélange le temps de pénétration doit être d'au moins 480 minutes (perméabilité selon la norme EN 374 section 3: taux 6).

Des gants dans les matériaux suivants sont appropriés comme protection contre les éclaboussures:

Caoutchouc nitrile

Protection des yeux/du visage

Lunettes de protection recommandées pour le transvasement.

Protection du corps:

Vêtements de travail protecteurs

(suite page 8)

Fiche de données de sécurité
selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 27.03.2026 Numéro de version 3.1 (remplace la version 3.0)

Révision: 27.03.2026

Nom du produit: Bouche-Pores Aqua

(suite de la page 7)

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles****Indications générales**

État physique	Liquide
Couleur:	Selon désignation produit
Odeur:	Douce
Seuil olfactif:	Non déterminé
Point de fusion/point de congélation:	Non déterminé
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	Non déterminé
Inflammabilité	Non applicable
Limites inférieure et supérieure d'explosion	
Inférieure:	Non déterminé
Supérieure:	Non déterminé
Point d'éclair	Non applicable
Température de décomposition:	Non déterminé
pH à 20 °C	7,5–9
Viscosité:	
Viscosité cinématique à 20 °C	35–85 s (DIN 53211/4mm)
Dynamique:	Non déterminé
Solubilité	
l'eau:	Entièrement miscible
Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)	Non déterminé
Pression de vapeur:	Non déterminé
Densité et/ou densité relative	
Densité à 20 °C:	1,24–1,4 g/cm ³ (DIN 51757)
Densité relative	Non déterminé

9.2 Autres informations

Aspect:	
Forme:	Liquide
Indications importantes pour la protection de la santé et de l'environnement ainsi que pour la sécurité	
Température d'inflammation:	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
Propriétés explosives:	Le produit n'est pas explosif.
Teneur en solvants:	
VOC (CE)	< 50 g/l (VOC-max. = 130 g/l (2010 A/d))
Changement d'état	
Taux d'évaporation:	Non déterminé

(suite page 9)

Fiche de données de sécurité
selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 27.03.2026 Numéro de version 3.1 (remplace la version 3.0)

Révision: 27.03.2026

Nom du produit: Bouche-Pores Aqua

(suite de la page 8)

Informations concernant les classes de danger**physique**

Substances et mélanges explosibles	néant
Gaz inflammables	néant
Aérosols	néant
Gaz comburants	néant
Gaz sous pression	néant
Liquides inflammables	néant
Matières solides inflammables	néant
Substances et mélanges autoréactifs	néant
Liquides pyrophoriques	néant
Matières solides pyrophoriques	néant
Matières et mélanges auto-échauffants	néant
Substances et mélanges qui dégagent des gaz inflammables au contact de l'eau	néant
Liquides comburants	néant
Matières solides comburantes	néant
Peroxydes organiques	néant
Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux	néant
Explosibles désensibilisés	néant

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité	Pas d'autres informations importantes disponibles.
10.2 Stabilité chimique	
Décomposition thermique/ conditions à éviter:	Pas de décomposition en cas de stockage et de manipulation conformes.
10.3 Possibilité de réactions dangereuses	Réactions au contact d'un tissu imbibé de produit (par exemple: bourre de laine de nettoyage). Inflammation spontanée.
10.4 Conditions à éviter	Pas d'autres informations importantes disponibles.
10.5 Matières incompatibles:	Pas d'autres informations importantes disponibles.
10.6 Produits de décomposition dangereux:	Pas de produits de décomposition dangereux connus

(suite page 10)

Fiche de données de sécurité
selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 27.03.2026 Numéro de version 3.1 (remplace la version 3.0)

Révision: 27.03.2026

Nom du produit: Bouche-Pores Aqua

(suite de la page 9)

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008****Toxicité aiguë**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:**CAS: 34590-94-8 (2-méthoxyméthylethoxy)propanol**

Oral	LD50	>5.000 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	9.500 mg/kg (rat)
		13.000–14.000 mg/kg (lapin)
Inhalatoire	LC50 / 4h	1.667 mg/l (rat)
	LC50 / 72h	0,76 mg/l (selenastrum capricornutum)

CAS: 5131-66-8 3-butoxy-2-propanol

Oral	LD50	3.300 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	>2.000 mg/kg (rat)
Inhalatoire	LC50 / 4h	>3,4 mg/l (rat)

CAS: 2634-33-5 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one

Oral	LD50	450 mg/kg (ATE)
		>5.000 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	>5.000 mg/kg (rat)
Inhalatoire	LC50 / 4h	0,21 mg/l (ATE)

CAS: 55965-84-9 mélange de: 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 247-500-7]; 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 220-239-6] (3:1)

Oral	LD50	64 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	78 mg/kg (lapin)
Inhalatoire	LC50 / 4h	0,05 mg/l (ATE)
	ATE-Wert (Dampf)	1 mg/l

Effet primaire d'irritation:**Corrosion cutanée/irritation cutanée**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

(suite page 11)

Fiche de données de sécurité

selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 27.03.2026 Numéro de version 3.1 (remplace la version 3.0)

Révision: 27.03.2026

Nom du produit: **Bouche-Pores Aqua**

(suite de la page 10)

Mutagenicité sur les cellules germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité subaiguë à chronique:

CAS: 5131-66-8 3-butoxy-2-propanol

AMES-Test | Mutagenität (in vitro)

Indications toxicologiques complémentaires:

Peut provoquer une allergie cutanée.

Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE de classification des préparations, le produit n'est soumis à aucune obligation de marquage.

Sensibilisation

Contient mélange de: 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 247-500-7]; 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 220-239-6] (3:1), 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one. Peut produire une réaction allergique.

11.2 Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucun des composants n'est compris.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxicité aquatique:

CAS: 34590-94-8 (2-méthoxyméthylethoxy)propanol

EC50 / 48h	70,2 mg/l
	1.919 mg/l (Daphnia magna)
EC50/ 72h	>969 mg/l (algae)

(suite page 12)

Fiche de données de sécurité
selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 27.03.2026 Numéro de version 3.1 (remplace la version 3.0)

Révision: 27.03.2026

Nom du produit: Bouche-Pores Aqua

(suite de la page 11)

LC50 / 96h	>10.000 mg/l (aqv) >1.000 mg/l (fish) 5,3 mg/l (Oncorhynchus mykiss (Regenbogenforelle))
LC50 / 48h	1.919 mg/l (daf) 10,2 mg/l (Oncorhynchus mykiss (Regenbogenforelle))
CAS: 5131-66-8 3-butoxy-2-propanol	
EC50 / 48h	>1.000 mg/l (daf)
LC50 / 96h	560–1.000 mg/l (gup)
CAS: 2634-33-5 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one	
EC50/ 72h	0,15 mg/l (algae)
LC50 / 96h	1,3–1,6 mg/l (fish)
LC50 / 48h	1,5–3,3 mg/l (Daphnia magna)
NOEC / 3 days	0,0403 mg/l (algae)
CAS: 55965-84-9 mélange de: 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 247-500-7]; 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 220-239-6] (3:1)	
EC50 / 48h	0,16 mg/l (Daphnia magna)
LC50 / 96h	0,19 mg/l (Oncorhynchus mykiss (Regenbogenforelle))
biodégradabilité	>60 %

12.2 Persistance et dégradabilité

Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.3 Potentiel de bioaccumulation**CAS: 55965-84-9 mélange de: 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 247-500-7]; 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 220-239-6] (3:1)**

log POW ≤0,71–0,75

12.4 Mobilité dans le sol

Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB**PBT:** Non applicable**vPvB:** Non applicable**12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien**

Le produit ne contient pas de substances avec des propriétés perturbatrices endocriniennes.

12.7 Autres effets néfastes**Comportement dans les stations d'épuration:****CAS: 34590-94-8 (2-méthoxyméthylethoxy)propanol**

EC50/ 96h 969 mg/l (algae)

CAS: 5131-66-8 3-butoxy-2-propanol

EC50/ 96h >1.000 mg/l (algae)

(suite page 13)

Fiche de données de sécurité

selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 27.03.2026 Numéro de version 3.1 (remplace la version 3.0)

Révision: 27.03.2026

Nom du produit: Bouche-Pores Aqua

(suite de la page 12)

	>1.000 mg/l (psu)
CAS: 55965-84-9 mélange de: 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 247-500-7]; 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 220-239-6] (3:1)	
EC50	7,9 mg/l (activated sludge microorganisms)

Autres indications écologiques:**Indications générales:** Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant**RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination****13.1 Méthodes de traitement des déchets****Recommandation:**

Ne pas nettoyer les emballages vides avant de les jeter.

La peinture ne doit pas être jetée à l'égout, même lors du nettoyage des outils de peinture.

Consommateurs : Éliminez les restes de peinture au point de collecte des déchets ménagers dangereux le plus proche de chez vous.

Professionnels : Éliminez les restes de peinture en faisant appel à une entreprise de gestion des déchets.

Pour les informations sur la prévention de la libération de particules polymériques synthétiques voir la section 15

Catalogue européen des déchets

08 01 12	déchets de peintures ou vernis autres que ceux visés à la rubrique 08 01 11
15 01 04	emballages métalliques
15 01 02	emballages en matières plastiques

Emballages non nettoyés:**Recommandation:**

Evacuation conformément aux prescriptions légales.

Produit de nettoyage**recommandé:**

Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification****ADR, IMDG, IATA**

néant

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU**ADR, IMDG, IATA**

néant

14.3 Classe(s) de danger pour le transport**ADR, ADN, IMDG, IATA****Classe**

néant

(suite page 14)

Fiche de données de sécurité
selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 27.03.2026 Numéro de version 3.1 (remplace la version 3.0)

Révision: 27.03.2026

Nom du produit: Bouche-Pores Aqua

(suite de la page 13)

14.4 Groupe d'emballage ADR, IMDG, IATA	néant
14.5 Dangers pour l'environnement	Non applicable
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Non applicable
14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI	Non applicable
"Règlement type" de l'ONU:	néant

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation
15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
Directive 2004/42/CE

Type de produit: PEINTURES ET VERNIS

- Sous-catégorie de produits: Peintures intérieur/extérieur pour finitions et bardages bois ou métal

- Revêtements En Phase Aqueuse, Valeur limite: 130 g/l

 VOC: <50 g/l

Directive 2012/18/UE
Substances dangereuses
désignées - ANNEXE I
RÈGLEMENT (CE) N°
1907/2006 ANNEXE XVII
Informations
complémentaires concernant
l'entrée 78

Aucun des composants n'est compris.

Conditions de limitation: 78

La teneur totale estimée en microplastiques dans le mélange est d'environ 19,8–20,7 %

Manipuler le produit dans des systèmes fermés ou avec une ventilation ou filtration appropriée éviter la libération dans le sol les eaux usées ou les eaux de surface

Nettoyer de préférence les équipements surfaces mécaniquement après usage par ex avec des chiffons collecter les résidus comme déchets solides

Recueillir séparément les eaux de lavage et les éliminer de manière appropriée ne pas les rejeter dans le réseau d'assainissement

Collecter les résidus de produit et les emballages contaminés dans des récipients fermés ne pas rincer éliminer conformément à la réglementation applicable

(suite page 15)

Fiche de données de sécurité
selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 27.03.2026 Numéro de version 3.1 (remplace la version 3.0)

Révision: 27.03.2026

Nom du produit: Bouche-Pores Aqua

(suite de la page 14)

Microparticules polymériques synthétiques

Acrylat Copolymer (SPM)	19,8–20,7%
Monomères utilisés pour la fabrication du polymère: Polymères acryliques	

Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques – Annexe II

Aucun des composants n'est compris.

RÈGLEMENT (UE) 2019/1148**Annexe I - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS FAISANT L'OBJET DE RESTRICTIONS (Valeur limite maximale aux fins de l'octroi d'une licence en vertu de l'article 5, paragraphe 3)**

Aucun des composants n'est compris.

Annexe II - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS DEVANT FAIRE L'OBJET D'UN SIGNALLEMENT

Aucun des composants n'est compris.

Règlement (CE) n° 273/2004 relatif aux précurseurs de drogues

Aucun des composants n'est compris.

Règlement (CE) n° 111/2005 fixant des règles pour la surveillance du commerce des précurseurs des drogues entre la Communauté et les pays tiers

Aucun des composants n'est compris.

Prescriptions nationales:**VOC (EU)** < 50 g/l (VOC-max. = 130 g/l (2010 A/d))**15.2 Évaluation de la sécurité****chimique:** Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.**RUBRIQUE 16: Autres informations**

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Phrases importantes

H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H301	Toxique en cas d'ingestion.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H310	Mortel par contact cutané.
H314	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H330	Mortel par inhalation.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

(suite page 16)

Fiche de données de sécurité

selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 27.03.2026 Numéro de version 3.1 (remplace la version 3.0)

Révision: 27.03.2026

Nom du produit: Bouche-Pores Aqua

(suite de la page 15)

EUH071 Corrosif pour les voies respiratoires.

Service établissant la fiche**technique:**

Département sécurité des produits

Contact:

Hr. Dr. Starp

Numéro de la version**précédente:**

3.0

Acronymes et abréviations:

ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

VOC: Volatile Organic Compounds (USA, EU)

DNEL: Derived No-Effect Level (REACH)

PNEC: Predicted No-Effect Concentration (REACH)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

SVHC: Substances of Very High Concern

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

ATE: Acute toxicity estimate values (ETA) Valeurs d'estimation de la toxicité aiguë)

Flam. Liq. 3: Liquides inflammables – Catégorie 3

Acute Tox. 3: Toxicité aiguë – Catégorie 3

Acute Tox. 4: Toxicité aiguë – Catégorie 4

Acute Tox. 2: Toxicité aiguë – Catégorie 2

Skin Corr. 1C: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 1C

Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2

Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 1

Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 2

Skin Sens. 1A: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1A

Aquatic Acute 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité aiguë pour le milieu aquatique – Catégorie 1

Aquatic Chronic 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 1

Sources

ESIS : European chemical Substances Information System

ECHA Portal

Fiches de données de sécurité des fournisseurs de matières premières

*** Données modifiées par****rapport à la version****précédente**

Ajouts, suppressions, révisions.

Mis à jour conformément au règlement (UE) 2020/878 modifiant le règlement (CE) n °: 1907/2006 (REACH)